

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
195<sup>e</sup> année  
4 avril 2019  
n° 12 / 7813<sup>e</sup>  
pages 633 à 688

## CHRONIQUE / Contrat et obligations

La date des actes sous signature privée  
(après l'ordonnance du 10 février 2016)

> Scarlett-May Ferrié

652

### ÉDITORIAL

633 La loi Pacte et l'intérêt social, *Dominique Schmidt*

### ACTUALITÉS

- 639 Réforme de la justice : mesures concernant le couple
- 640 Réforme de la justice : mesures concernant l'enfant
- 643 Circulation routière (contrôle d'alcoolémie) : marges d'erreur des éthylomètres
- 644 Période de sûreté (lecture aux jurés) : inconstitutionnalité du régime
- 645 Fonction publique (transformation) : présentation d'un projet de loi

### POINT DE VUE

650 Le parquet européen est-il compatible avec les juges nationaux de la mise en état des affaires pénales ?, *Jean Pradel*

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 657 **Chronique** : Digital et procédure collective : imagination et raison, *Maud Laroche*
- 663 **Panorama** : Droit de la filiation, *Frédérique Granet-Lambrechts*
- 674 **Notes** : La consécration européenne du droit à la dépollution, *note sous CEDH 24 janv. 2019, Séverine Nadaud et Jean-Pierre Marguénaud*
- 678 Le juge administratif et le contrôle des réserves aux traités, *note sous CE 12 oct. 2018, Edwige Belliard et Maryline Grange*
- 682 L'incapacité de recevoir à titre gratuit et le curateur familial, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 17 oct. 2018, Gilles Raoul-Cormeil*

### ENTRETIEN

688 Mathilde Hautereau-Boutonnet - Les procès climatiques : quel avenir dans l'ordre juridique français ?

DAJLOZ

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSCOUEZ DE KRAVEL (5379)

### CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction: Véronique THILL

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 01 40 92 20 85

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger: 711 € HT

Prix au numéro: 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Avril 2019

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal  
Taux de fibres recyclées: 0 %  
Prot: 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Dominique Schmidt

633

La loi Pacte  
et l'intérêt social



## ACTUALITÉS

636

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Clause abusive (notion de consommateur):  
crédit du salarié auprès de son entreprise,  
*CJUE 21 mars 2019*

Clause abusive (prêt hypothécaire):  
nullité d'une clause d'échéance anticipée,  
*CJUE 26 mars 2019*

Contrat à distance (droit de rétractation):  
biens scellés ne pouvant être renvoyés,  
*CJUE 27 mars 2019*

#### Entreprise en difficulté

Interdiction des poursuites  
(gestion immobilière): remise des fonds  
et documents du syndic, *Com. 20 mars 2019*

Plan de redressement (règlement  
des créances): sort des créances contestées,  
*Com. 20 mars 2019*

Plan de cession (bien grevé  
d'une hypothèque): droit de suite  
contre le cessionnaire, *Com. 20 mars 2019*

#### Société et marché financier

Société civile (liquidation judiciaire):  
prescription de l'action contre un associé,  
*Com. 20 mars 2019*

638

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Association (conseil d'administration):  
conditions de nullité des délibérations,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2019*

#### Famille-Personne-Succession

Divorce (prestation compensatoire):  
substitution d'un capital à une rente viagère,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2019*

Réforme de la justice:  
mesures concernant le couple  
Réforme de la justice:  
mesures concernant l'enfant

641

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Lutte contre le terrorisme (gel des fonds):  
notion de groupe terroriste, *TUE 6 mars 2019*

Libre circulation des personnes  
(descendant direct): enfant placé sous *kafala*,  
*CJUE 26 mars 2019*

#### Droit international

Conflit de juridictions (déclaration  
de paternité): *exequatur* d'un jugement  
italien, *Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2019*

Conflit de juridictions (acte de naissance):  
*exequatur* d'un jugement marocain,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 20 mars 2019*

643

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Circulation routière (contrôle d'alcoolémie):  
marges d'erreur des éthylomètres,  
*Crim. 26 mars 2019*

#### Procédure pénale

Cour d'assises (réclusion criminelle): éléments  
de justification de la peine, *Crim. 27 mars 2019*

Contrôle judiciaire (date de l'audience):  
notification tardive aux parties civiles,  
*Crim. 27 mars 2019*

Période de sûreté (lecture aux jurés):  
inconstitutionnalité du régime,  
*Cons. const., 29 mars 2019*

645

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Fonction publique (transformation):  
présentation d'un projet de loi

Lieux de privation de liberté: présentation  
du rapport d'activité du Contrôleur général

#### Environnement

Louage d'emplacement publicitaire:  
nouveau contrat entre les mêmes parties,  
*Com. 20 mars 2019*

646

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

CHSCT (expertise): contestation des modalités  
et du coût prévisionnel, *Soc. 20 mars 2019*

Licenciement économique (reclassement):  
contrôle ou influence d'une entreprise  
dominante, *Soc. 20 mars 2019*

648

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Déclaration d'appel (caducité):  
défaut d'interruption de la prescription,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2019*

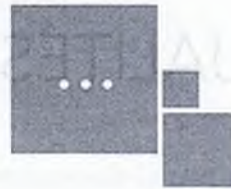
Déclaration d'appel (irrecevabilité):  
défaut d'interruption du délai d'appel,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2019*

#### Voie d'exécution

Astreinte (instance en liquidation): obstacle  
à une mesure d'instruction *in futurum*,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2019*

Astreinte (action en liquidation):  
application de la prescription quinquennale,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2019*

Saisie immobilisation (véhicules): impossibilité  
de restitution, *Civ. 2<sup>e</sup>, 21 mars 2019*



## POINT DE VUE

650

Le parquet européen est-il compatible avec les juges nationaux de la mise en état des affaires pénales?  
par Jean Pradel



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

652

La date des actes sous signature privée  
(après l'ordonnance du 10 février 2016)  
par Scarlett-May Ferrié

657

Digital et procédure collective: imagination et raison  
par Maud Laroche

### PANORAMA

663

Droit de la filiation  
janvier 2018 - décembre 2018  
par Frédérique Granet-Lambrechts

### NOTES

674

La consécration européenne du droit à la dépollution,  
*note sous CEDH 24 janv. 2019*  
par Séverine Nadaud et Jean-Pierre Marguénaud

678

Le juge administratif et le contrôle des réserves  
aux traités, *note sous CE 12 oct. 2018*  
par Edwige Belliard et Maryline Grange

682

L'incapacité de recevoir à titre gratuit  
et le curateur familial, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 17 oct. 2018*  
par Gilles Raoul-Cormeil



## ENTRETIEN

688

Mathilde Hautereau-Boutonnet  
Les procès climatiques: quel avenir dans l'ordre juridique français?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**